

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Services Généraux  
Service Parc Auto  
1 33 41

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI / M. YVES MORAINÉ**

**OBJET : Convention de cession à titre gratuit de véhicules en faveur de la Direction  
Départementale de la Sécurité Publique des Bouches-du-Rhône.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué de l'administration générale et aux services généraux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Compte tenu des enjeux de sécurité sur le territoire et dans le cadre de l'accompagnement apporté par le Département aux services publics de défense et de sécurité, les services de la direction départementale de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône (DDSP 13) ont sollicité la mise à disposition à titre gracieux de véhicules du Département.

Une convention de mise à disposition d'un véhicule est ainsi actuellement en cours d'exécution au profit de la DDSP 13. Cependant, lors de l'exécution de ce contrat, des difficultés de mise en œuvre sont survenues, notamment au regard des dépenses liées à la gestion des amendes ou au fonctionnement du véhicule, celui-ci appartenant toujours au Département.

Par conséquent, pour faciliter l'utilisation des véhicules par la DDSP 13, le rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation l'adoption d'une nouvelle convention permettant le transfert de propriété de cinq véhicules dont celui déjà mis à disposition depuis le 28 Novembre 2018 suite à la délibération n°133 du 29 Juin 2018.

L'annexe au rapport présente le projet de convention avec toutes les précisions nécessaires sur les véhicules concernés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL